



Document à l'intention des parents

Année scolaire : 2025-2026

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Nom de l'établissement : École primaire Dominique-Savio

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire, secondaire et secteur adulte se dote d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Celui-ci doit être évalué annuellement avec le conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école (LIP, art. 81.3).

Mesures réalisées pour l'année scolaire :

Poursuite de l'implantation des ateliers MOOZOOM réalisés par les enseignants dans le cadre de l'enseignement des nouvelles compétences personnelles et sociales des élèves.

Thèmes collectifs avec remise de diplômes (2).

Système de renforcement ajusté (pouces vers balles) pour agir sur les lieux à risque et les moments moins encadrés.

Assurer une surveillance par zone dans la cour + accompagnement offerte aux surveillants.

Cohérence dans l'application des règles et nouvelles affiches en support pour les règles de la cour (été et hiver).

Nouveaux documents remis aux parents en lien avec le plan de lutte (feuillet d'informations, aide-mémoire).

Mise en place d'un protocole d'interventions pour les situations et violence et d'intimidation.

Constats se dégageant de l'évaluation du plan de lutte (bonifications ou modifications)

Certaines zones de l'école demeurent à risque pour le climat de sécurité des élèves. La surveillance dans la cour d'école devra être bonifiée. Le sondage démontre que 85% des élèves plus vieux pensent que le climat scolaire est positif. Le sentiment général de bien-être à l'école se situe à 93% chez les 4^e, 5^e et 6^e année et 85% pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année. La perception d'injustice est présente autant chez les grands que chez les petits. Les élèves ne se sentent pas toujours consultés et impliqués dans les démarches relatives à l'école. Les écarts de langage (insultes, traite de noms) et la violence verbale demeurent une priorité pour la prochaine année.

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire : 2026-2027

Faire le choix de 6 thèmes collectifs en lien avec les enjeux ciblés dans le sondage.

Maintenir le système de renforcement positif pour les comportements attendus dans les lieux ciblés à risque.

Maintenir l'enseignement systématique des compétences socio-émotionnelles par les membres du personnel.

Mettre en place des animations structurées sur la cour de récréation.

Sensibiliser les parents à la surveillance de l'utilisation des écrans.

Maintenir la diffusion de documents concernant le plan de lutte et le protocole d'interventions.

Accompagnement des personnes effectuant de la surveillance.

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.

Autres commentaires

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.